

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



25026145

Déposé / Reçu le

18 FEV. 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de ^{Grefte} Bruxelles

N° d'entreprise : **0403 357 771**

Nom

(en entier) : **Le Foyer du Sud**

(en abrégé) :

Forme légale : **srl**

Adresse complète du siège : **rue de la Source 18-1060 Bruxelles**

Objet de l'acte : Désignation Réviseur

Extrait certifié conforme de l'Assemblée Générale Ordinaire - Séance du 12 juin 2024

4. Désignation d'un Réviseur d'entreprise

Après analyse du marché public des Réviseurs, l'Assemblée Générale désigne à l'unanimité, moins l'abstention de la Région Bruxelles-Capitale, pour une durée de 3 ans couvrant 2024-2025- et 2026, comme Réviseur d'entreprise : le Groupe Audit Belgium, avenue du Bourgmestre Etienne Demunter 5 bte 10 à 1090 Bruxelles, dont Julien TISON est désigné comme représentant pour notre Société. Le total des honoraires annuels s'élèvera à 9.000 € HTVA.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/02/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)